

MARS 2022

# Péronne

JOURNAL D'INFORMATIONS  
DE LA VILLE DE PÉRONNE

le mag

**À RETROUVEZ  
DANS NOS PAGES...**

- > ACTUALITÉS : **DÉCOUVREZ LE SERVICE URBANISME** | page 05
- > SÉCURITÉ : **JE DEVIENS RÉFÉRENT SÉCURITÉ** | page 08
- > FINANCES : **LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE** | page 15

# GAZELEC



gazelec.fr

# ÉNERGIES DU SANTERRE



by gazelec  
energiesdusanterre.fr

G A Z • É L E C T R I C I T É • E A U

Voire énergie,  
tout simplement !

#### DÉCOUVREZ NOS FORMULES "ÉLECTRICITÉ" :

ProElec Sénérîté - ProElec Optima  
DomElec Confort - DomElec Optima

#### ET NOS FORMULES DUO "GAZ/ÉLECTRICITÉ" :

Pour encore plus d'économie  
DuoPro et DuoParticuliers

Retrouvez-nous sur

[www.energiesdusanterre.fr](http://www.energiesdusanterre.fr)



vous proposent une offre

**ÉLECTRICITÉ VERTE** qui est issue  
à **100%** d'énergies renouvelables

32 faubourg de Bretagne  
80200 PÉRONNE



[www.gazelec.fr](http://www.gazelec.fr)

[www.energiesdusanterre.fr](http://www.energiesdusanterre.fr)

03 22 73 31 82

03 22 73 31 31



L'énergie est notre avenir.  
Économisons-la !

## Sommaire

ÉDITORIAL	3
ACTUALITÉS	4&5
ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ	6
TRAVAUX & STATIONNEMENT	4
VIE ÉCONOMIQUE	9
CULTURE	10
AGENDA	11
ÉDUCATION & JEUNESSE	12
SANTÉ & SOCIAL	13
RETROSPECTIVE	14&15
FINANCES	16
LE CONSEIL MUNICIPAL	17
TRIBUNES POLITIQUES	18

**Péronne**  
le mag

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE PÉRONNE

Directeur de la publication :

**Gautier MAES**

Adjoint à la communication :

**Wilfried BELMANT**

Chargés de communication :

**Mathilde DUBOIS & Sylvain HAGARD**

Crédit photo de couverture :

**Patrice LAMMENS**

**Mairie de Péronne :**

Site internet : [www.ville-peronne.fr](http://www.ville-peronne.fr)

Email : [communication@ville-peronne.fr](mailto:communication@ville-peronne.fr)

Téléphone : 03.22.73.31.17

Retrouvez-nous sur :



DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

**Réalisation et Régie Publicitaire**  
04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65  
[info@afcommunication.com](mailto:info@afcommunication.com)

**SIÈGE SOCIAL**  
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortneau  
26200 MONTÉLIMAR  
Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

[www.afcommunication.com](http://www.afcommunication.com)

### Chères Péronnaises, Chers Péronnais,

Les longs jours de l'hiver laissent progressivement place à la douceur du printemps avec son lot de fleurs, de couleurs et de bonne humeur.

À Péronne, l'arrivée du printemps sera allégrement célébrée avec un long week-end festif qui regroupera le Printemps du Terroir et la Braderie du Printemps. Dès le samedi 19 mars, de nombreux producteurs et artisans locaux seront rassemblés à l'Espace Mac Orlan afin de mettre en valeur les savoir-faire et les produits de notre territoire. En famille ou entre amis, venez flâner entre les stands, déguster les plats réalisés par les élèves de la section hôtelière du Sacré-Cœur et profiter des animations du salon.

Pour compléter cette ode au printemps, une braderie et une brocante seront organisées le dimanche 20 mars dans le centre-ville. La présence de l'enseigne Brocante D43 et l'ouverture récente de la Maison des Brocanteurs et du vide-greniers permanent TiMicMac font de Péronne une ville de choix pour les chineurs et les amoureux de la seconde main que l'on espère retrouver sur notre braderie.

En parallèle, nous travaillons à la réouverture des lieux de loisirs de la commune qui vont pouvoir reprendre vie après la fermeture hivernale. Il ne reste plus que quelques jours à patienter pour pouvoir profiter des jeux du parc du cam, du mini-golf ou encore de l'accrobranche !

L'arrivée du printemps marque également un renouveau pour la nature qui se réveille progressivement après l'hiver. Nous continuons à mobiliser nos efforts en termes d'environnement. De nouveaux arbres ont été plantés au Trou Baudelot et la ville accompagne l'association des Pêcheurs Péronnais dans l'opération « Nettoyons la Nature » qui aura lieu le samedi 19 mars 2022.

Depuis le 22 février, nous sommes également mobilisés dans les différents quartiers de Péronne puisque les cafés-citoyens ont débuté. Nous souhaitons travailler de concert avec les habitants, et au plus près des réalités quotidiennes, pour améliorer la vie dans notre commune. Au travers de ces échanges, nous souhaitons apporter des solutions concrètes à vos problèmes quotidiens et faire de Péronne une ville où il fait bon vivre et où il fait bon être ensemble.

L'actualité internationale plus qu'incertaine, montre bien que le vivre-ensemble est plus que jamais essentiel. Dans les semaines à venir, nous allons vous offrir la possibilité de vivre de nombreux moments de convivialité. La saison culturelle de l'Espace Mac Orlan se poursuit. Nous aurons la chance d'accueillir Thierry Beccaro et Didier Gustin pour la pièce « Les Cachottiers », l'Orchestre de Douai, le groupe Zic Zizou et le Chœur Septentrion. De nombreuses animations rythmeront les prochaines semaines parmi lesquelles le carnaval de la ville et la fête des voisins.

L'actualité sportive sera également riche puisque nous avons la chance d'être la ville départ de la troisième étape de la course cycliste des 4 Jours de Dunkerque et du Paris-Roubaix Espoirs.

Même si ces mots sont devenus familiers, ils restent déterminants et résonnent plus que jamais : restons unis et solidaires. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Gautier MAES, Maire de Péronne**



## DÉCOUVREZ LE SERVICE URBANISME

A la ville de Péronne, les agents instructeurs du droit du sol sont Mesdames Virginie Klempel et Karin Dault. Leur rôle est de lire et d'analyser toutes les pièces, à fortiori les plans, d'un dossier fourni par un pétitionnaire. Les agents de ce service sont à votre écoute pour vous accompagner dans la gestion de vos projets de travaux. Elles mettent à la disposition des particuliers et des professionnels l'ensemble de leurs connaissances en matière d'urbanisme (respect du Plan Local d'Urbanisme, application de la législation ...).

Le service urbanisme instruit différents types de demande :

- La déclaration préalable, nécessaire à tous types de modifications extérieures d'un bâtiment ainsi qu'à la réalisation de constructions dont la surface est inférieure à 20m<sup>2</sup> ;
- Le permis de construire : nécessaire à la création de surfaces supérieures à 20m<sup>2</sup>,
- Le permis de démolir : nécessaire à toute démolition entrant dans le champ d'application de ce dernier ;
- Le permis d'aménager : pour toute création de lotissement ou d'aire de stationnement ;
- Les dossiers dit « ERP » : nécessaire à l'ouverture d'un Etablissement Recevant du Public, ce dossier est à transmettre en même temps que la demande préalable, le permis de construire et/ou en cas de changement de destination d'un local (ex. une boutique de vêtement qui devient un coiffeur).

Les autorisations administratives ne sont pas du seul ressort du service urbanisme. En effet, dans de nombreux cas, et notamment pour les Etablissements Recevant du Public. Pour ces derniers, c'est tout un ensemble de services qui sont consultés sur différentes thématiques :

- La DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer intervient dans les dossiers sur l'accessibilité ;
- Le SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours prend part à la commission de sécurité dont le passage est nécessaire afin de remettre une autorisation d'ouverture ;
- L'APF : Association des Paralysés de France remet un avis quant à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Les ABF : Architectes des Bâtiments de France sont fréquemment consultés. La commune de Péronne est riche de plusieurs sites historiques : le Château, l'Eglise Saint-Jean Baptiste et la Porte de Bretagne, ce qui nécessite la consultation des ABF avant la réalisation de travaux dans le périmètre de ces monuments.

Le service urbanisme délivre également :

- Des CU : Certificats d'Urbanisme qui informent sur les règles d'urbanisme applicables à la parcelle cadastrale, faisant l'objet de la demande, ainsi que sur la faisabilité d'un projet.
- Des autorisations d'occupation du domaine public (pose de bennes, échafaudages, stationnement autorisé pour un déménagement...).

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous orienter dans les démarches nécessaires à votre projet. Qu'il s'agisse d'une ouverture de commerce ou d'une construction de maison, Karin et Virginie se feront un plaisir de vous renseigner sur place ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

**03 22 73 31 25 ou au 03 64 63 01 05 | [service.urbanisme@ville-peronne.fr](mailto:service.urbanisme@ville-peronne.fr)**

Céline BEAUGRAND – Adjointe en charge de l'urbanisme

Merci à Jehanne Guyot pour l'élaboration de cet article lors de son stage au service communication.

## Urbanisme – Mes démarches en ligne avec GEODEMAT



### Vous avez des projets de construction, d'aménagement ou d'embellissement sur votre habitation ?

De nombreux travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes doivent proposer un protocole de dépôt dématérialisé des dossiers d'urbanisme.

Plus besoin de vous déplacer en mairie, une procédure simplifiée et des délais de traitement optimisés sont assurés avec la plateforme GEODEMAT. Le lien est accessible sur le site de la ville de Péronne ([ville-peronne.fr](http://ville-peronne.fr) > GEODEMAT).

Sur cette page, il est indiqué aux administrés qu'ils doivent d'abord compléter et récupérer les formulaires CERFA sur la plateforme de l'état AD'AU prévue à cet effet. L'administré doit ensuite renseigner quelques informations puis déposer le CERFA et les pièces demandées sur la plateforme GEODEMAT. Lorsque le demandeur a finalisé sa demande, un AEE (Accusé d'Enregistrement Electronique) est adressé au mail du demandeur et au(x) mail(s) transmis par la commune et/ou le service instructeur. La date de l'AEE fait office de date de dépôt.

## LE SON ET LUMIÈRE DE PÉRONNE REVIENT LES 1<sup>ER</sup>, 2 et 3 JUILLET 2022

Après deux années sans spectacle, l'association Avenue Mac Orlan de Péronne est heureuse de vous transporter à nouveau dans un son et lumière « Cygnes des Temps », haut en couleurs, où la magie de la lumière et de l'eau vont vous faire découvrir l'histoire de la Ville de Péronne et de ses alentours.

L'espace Patrick DUPOND a été le théâtre, une nouvelle fois, de deux week-ends « journées d'inscription » pour le son et lumière de Péronne. Ces deux dates ont permis d'attirer 265 bénévoles et figurants. Et ce n'est pas fini. Une nouvelle journée d'inscription se déroulera le samedi 26 mars, en salle Guilbeau, de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.

**Si vous souhaitez rejoindre cette formidable aventure, vous pouvez également contacter l'association à l'adresse [cygnesdestemps80@gmail.com](mailto:cygnesdestemps80@gmail.com) !**



## Un air de fête dans les quartiers



**Réservez votre vendredi 20 mai 2022 : la fête des voisins fait son retour à Péronne !**

Souhaitant offrir aux différents quartiers de la ville un vrai moment de partage, de cohésion et de convivialité, la municipalité propose de vous soutenir dans la mise en place de cet événement.

Vous souhaitez organiser la fête des voisins dans votre quartier et vous avez besoin de matériel ?

**Merci d'envoyer vos demandes à l'adresse [spectacles@ville-peronne.fr](mailto:spectacles@ville-peronne.fr) avant le samedi 16 avril 2022. Nous répondrons, dans la mesure du possible, à vos besoins pour faciliter l'organisation de la fête des voisins !**

## Castle Festival

Le Parc des Expositions du Cœur des Hauts-de-France est géré par le Syndicat Intercommunal du Parc des Expositions regroupant la commune de Péronne et Doingt-Flamicourt.

L'année dernière, malgré le contexte sanitaire, le syndicat a organisé la première édition du Castle Festival. Cette première édition a rencontré un franc succès permettant l'organisation d'une deuxième édition ! Ce festival électro tout public se déroulera le samedi 4 juin.

L'édition 2022 promet une belle surprise avec la présence de deux DJs du top 20 français actuel ! La billetterie ouvrira prochainement.

**Plus de renseignements sur la page Facebook du Castle Festival.**



## Réouverture du Parc d'Accrobranche

### État civil

**Nous présentons nos condoléances à la famille de :**

LANDOS Monique 30/11/2021

**Félicitations aux heureux parents de :**

DUBOIS Éva, Léana, Lya 18/12/2021

**Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés :**

Sébastien GOUEMAND et Stéphanie LEROY 11/12/2021



Installé au cœur du CAM, le parc d'accrobranche « au fil du CAM » vous propose 6 parcours adaptés à tous les âges et à tous les niveaux. De très facile à difficile, profitez du retour des beaux jours pour prendre un peu de hauteur ! À noter dans vos agendas que si toutes les conditions sanitaires sont réunies, le parc d'accrobranche rouvrira ses portes le 26 mars !

**Retrouvez toutes les informations pratiques sur [aufilducam.fr](http://aufilducam.fr).**

## PORTES OUVERTES AU PÔLE TECHNIQUE

Les services techniques sont de véritables entreprises de travaux dédiés à leur collectivité. Réunissant des compétences techniques multiples, ils sont capables de répondre aux besoins de la commune pour maintenir et réparer le patrimoine communal. Les agents du Pôle Technique assurent mille et une missions plus spécifiques les unes que les autres.

Mais connaissez-vous les différentes branches qui composent ce Pôle Technique ? Le samedi 16 avril, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, ces petites mains qui œuvrent au quotidien pour améliorer votre cadre de vie, ouvrent les portes de leurs ateliers situés au 3 avenue de l'Europe.

Profitez de cette journée portes ouvertes pour découvrir les serres municipales, laboratoire dans lesquelles les fleurs de votre commune sont élevées, pour visiter les différents ateliers ou en apprendre plus sur le Label Ville Fleurie. De nombreuses animations seront également proposées.

**Découvrez le détail du programme sur [ville-peronne.fr](http://ville-peronne.fr) !**

## Rappel sur les feux et brûlages à l'air libre



### Sécurité

## Appel à volontaires - je deviens référent sécurité pour mon quartier

La municipalité, en collaboration avec les agents de la Police Municipale, propose de lancer une opération de participation citoyenne en mettant en place des référents sécurité dans les différents quartiers de la ville.

Ce dispositif permet d'avoir un œil sur les questions d'insécurité. Il vise à faire circuler l'information entre les habitants et les acteurs locaux de la sécurité.

**Quel est le rôle du référent sécurité ?** Ce citoyen est censé prévenir les acteurs locaux de la sécurité s'il détecte des choses qui lui paraissent suspectes dans son quartier, selon le périmètre mis en place : des allers et venues louches, du démarchage qui paraît peu honnête, un véhicule qui rôde, des petites dégradations, des dépôts d'ordures sauvages... Dans l'autre sens, les acteurs locaux de la sécurité peuvent aussi le contacter pour qu'il informe ses voisins s'ils enquêtent sur des vols ou des dégradations, s'ils organisent une opération « tranquillité vacances », etc...

**Qui peut être référent ?** La seule condition à respecter est d'être majeur. Tous les citoyens qui le souhaitent peuvent déposer leur candidature auprès de Bruno Thomas, 2<sup>ème</sup> adjoint à la sécurité, à l'adresse : [b.thomas@ville-peronne.fr](mailto:b.thomas@ville-peronne.fr) !



## Les chalets font peau neuve aux jardins ouvriers



De nouveaux chalets ont été installés aux Jardins Ouvriers (Boulevard des Anglais), en remplacement des anciens chalets en bois. Ces nouvelles installations, en résine, dureront plus facilement dans le temps et seront plus facile d'entretien. Au total, nos agents des services techniques ont procédé au remplacement de 30 chalets.

## DE NOUVEAUX ARBRES AU TROU BAUDELLOT !

Pour rappel, suite aux tempêtes de ces dernières années et à la détection de moisissures à leur base, certains arbres avaient été abattus en février 2021 à proximité du Trou Baudelot.



Un an plus tard, nos agents des espaces verts ont procédé à la plantation de nouvelles essences sur les berges des étangs Saint-Denis et Glavion ! Au total, 25 arbres ont été plantés. Le projet a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie mais aussi d'assurer le stockage carbone dans le but de lutter contre les changements climatiques et de favoriser la biodiversité.

L'arrêté municipal sur la salubrité publique en date du 11 février 2005 prévoit dans son article 3 les dispositions suivantes relatives aux feux et brûlages à l'air libre :

« Est interdit sur le territoire de la commune, tout brûlage à l'air libre de tous matériaux, végétaux, etc... afin de ne pas nuire à la santé et à la tranquillité du voisin ou à polluer dangereusement l'atmosphère. »

Le présent arrêté municipal est disponible en Mairie ainsi qu'au Poste de Police Municipale pour consultation.

Rappelons que deux déchèteries sont implantées sur la commune de PERONNE, l'une Rue d'ATHENES (09 67 56 57 94) et l'autre Route de BARLEUX (09 62 58 24 80). Les horaires d'ouvertures sont disponibles auprès de la Communauté de communes de la HAUTE SOMME.

## Le stationnement sur les trottoirs : que dit le code de la route ?



Le Code de la Route prévoit dans son article R.417-11 ce qui suit :  
« Est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé sur les trottoirs, à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ».

Tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135€).

Lorsque le conducteur est absent ou refuse de faire cesser le stationnement gênant pour la circulation publique, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites. Par ailleurs, le Code de la Route ne prévoit pas d'exception pour un arrêt de quelques minutes, même si vous êtes restés au volant de votre véhicule. Il n'existe aucune dérogation non plus pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route.

## Recensement des places de stationnement à 5 minutes à pied du centre-ville

En décembre 2021, un recensement des places de stationnement a été réalisé par les agents de la police municipale. L'idée de cette démarche est de pouvoir déterminer et de référencer le nombre de places de stationnement disponibles pour les automobilistes souhaitant se rendre dans les commerces du centre-ville, mais également visiter les places de Péronne et de se rendre à la mairie.

C'est au total 1020 places de stationnement (dont 22 pour les personnes à mobilité réduite) qui sont disponibles à 5 minutes à pied de la Mairie de Péronne. Parmi ces places, 196 sont situées en zones bleues.

242 places (dont 7 pour les personnes à mobilité réduite) se trouvent sur des grandes aires de stationnement à savoir le parking de la rue de la Caisse d'Épargne, le parking à l'arrière de la salle paroissiale, le parking Saint-Georges, le parking des anciens combattants d'Afrique du Nord, le Parking de l'ancien magasin DIA et le Parking du Souvenir Français.



## Travaux

### DES TRAVAUX D'ENTRETIEN À L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

Comme annoncé dans le premier numéro de Péronne le Mag (juillet 2021) des travaux d'entretien ont débuté en septembre à l'Église Saint Jean-Baptiste. Pour rappel, une opération de dévégétalisation était programmée afin de résorber les problèmes liés à la végétalisation envahissante qui fragilise la façade de l'église. Une réfection de noues, chéneaux et descentes de gouttières zinguées ainsi que la restauration d'une baie de vitraux étaient également envisagées.

Quels travaux ont été réalisés ? La Ville de Péronne a fait appel à des sociétés extérieures pour réaliser les différents travaux à l'église. Actuellement, la totalité des prestations a été effectuée. Les travaux de toitures se sont terminés fin novembre.

Nous avons également profité de la présence d'un échafaudage pour réaliser une étude du retable et du maître-autel.



L'étude de ces éléments mobiliers consiste en un diagnostic (test de nettoyage et recensement de la nature des différents éléments composants l'édifice) pour éventuellement réaliser par la suite, une opération de restauration.

#### Quels ont été les coûts de ces travaux ?

Au sujet du bâti, les travaux ont été subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à hauteur de 40%. Au sujet du mobilier, les travaux ont été subventionnés par la DRAC à hauteur de 50% cumulable avec une subvention du Département à hauteur de 20%.

LA VILLE DE PÉRONNE PRÉSENTE



30 AVRIL - 20H30 - ESPACE MAC ORLAN

# L'ORCHESTRE DE DOUAI

PROGRAMME DE LA SAISON ANNIVERSAIRES

TARIF  
15 €

gratuit pour les -12 ans

RÉSERVATIONS SUR [SPECTACLES-PERONNE.FR](http://SPECTACLES-PERONNE.FR) / 03.22.73.31.16

 VILLE DE PÉRONNE - SERVICE SPECTACLES

## ILS SE SONT INSTALLÉS À PÉRONNE !



**La Fromagerie de Marine**, a ouvert ses portes en décembre dernier. Localisée au 12 rue Pasteur, Marine vous propose une large gamme de fromage de qualité et vous accueille du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30 (sauf le mercredi) et le samedi de 8h30 à 18h30.



**Enfin**, le 21 décembre, Constance & Mathilde ont installé leur distributeur à pizza « Pizzi » route de Paris. Chaque jour, elles fabriquent des pizzas dans leur atelier afin d'approvisionner ce distributeur qui est accessible 24/24 et 7j/7.



**La boutique « Cocoon »** gérée par Laetitia et installée au 32 rue Saint Sauveur a reçu ses premiers clients le 16 décembre. Divisée en deux espaces, ce magasin vous permettra de découvrir des cosmétiques à base de chanvre, du thé, des huiles, du café... Mais aussi de nombreux produits bio, des bougies végétaliennes, des fontaines, des diffuseurs... Cocoon est ouvert du mardi au samedi, de 10h00 à 19h30.



**TiMicMac, vide grenier permanent**  
Nous l'annoncions dans le précédent numéro de Péronne le Mag (décembre 2021) : la boutique à l'essai du 9 rue Saint Sauveur a trouvé son commerçant et son concept. L'enseigne « **TiMicMac, vide grenier permanent** » offre la possibilité aux particuliers de louer des boxes afin de vendre des biens d'occasion, contre une location et un pourcentage pour l'enseigne à la revente. Ce dépôt-vente 2.0 a ouvert ses portes le 9 février. La boutique est ouverte du lundi au samedi, de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

## Le label Qualité Commerce



L'enseigne « Jolie Form », installée au 19 bis rue Saint Fursy, a obtenu le label « Qualité Commerce » de la part de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Hauts-de-France ! Cette distinction s'obtient après un audit complet du point de vente et une visite par un client mystère, tous deux effectués par un cabinet expert.

Vous êtes un professionnel et vous aimeriez valoriser votre relation client et obtenir le label Qualité Commerce ? Rapprochez-vous de Isaac Perez, conseiller délégué au commerce : [i.perez@ville-peronne.fr](mailto:i.perez@ville-peronne.fr).

## La Braderie de Printemps fait son grand retour

Pour fêter l'arrivée des beaux jours, et dans le cadre du « Printemps du Terroir » la ville de Péronne relance la grande Braderie de Printemps. Installée sur la Place Louis Daudré, elle se déroulera le dimanche 20 mars de 8h00 à 18h00. En parallèle, une brocante s'installera rue George Clemenceau et Place Audinot, de 8h00 à 18h00.

## LE SALON DU LIVRE DE PÉRONNE

**Avis aux amoureux du fantastique, de la fantasy, de l'imaginaire et des livres : le Salon du Livre 2022 se déroulera le samedi 2 et le dimanche 3 avril, de 10h00 à 19h00, à l'Espace Mac Orlan !**

Évènement incontournable de la vie culturelle péronnaise, le salon du livre accueillera cette année trois librairies partenaires et 18 auteurs. Évoluant dans la littérature jeunesse, la littérature adulte, le manga ou encore la bande-dessinée, ces auteurs seront ravis de vous rencontrer et d'échanger avec vous à propos de leurs ouvrages ! Souhaitant mettre en lumière des auteurs locaux et des écrivains de renommée nationale ou internationale, la ville de Péronne aura l'honneur d'accueillir notamment Patrick K. Dewdney, Pascale Delacourt-Stelmasinski, Otosan, Lou Ardan mais aussi Philippe UG, May Angeli, Barroux, Stéphane Sénégas ou encore Frédéric Maupomé !

Sur le salon, il vous sera possible de participer à l'échappée game « Vite, libérez vos origamis », à l'atelier d'origami et de profiter d'une exposition de Philippe UG, de la présence d'une borne à selfie et de deux spectacles, le tout gratuitement ! Pour compléter le tout, une vente de livres, composée des désherbages de la bibliothèque et de livres vendus par des bouquinistes, se tiendra à l'extérieur de l'Espace Mac Orlan. *Retrouvez le détail du programme du salon sur [ville-peronne.fr](http://ville-peronne.fr).*

### CONTACT

Bibliothèque municipale de Péronne – 03 22 73 31 09



## Le printemps du terroir : un salon dédié à la gastronomie et l'artisanat

**Après avoir été annulé en 2021 en raison du contexte sanitaire, le Printemps du Terroir fait son grand retour cette année.**

Ce salon dédié à la gastronomie locale, aux produits du terroir et à l'artisanat se déroulera le samedi 19 mars, de 9h00 à 19h00, et le dimanche 20 mars, de 10h00 à 18h00 à l'Espace Mac Orlan.

Déambulez entre la trentaine de stands et découvrez les saveurs et savoir-faire de nos producteurs locaux. Totalement gratuit, vous pourrez retrouver sur ce salon : des fruits et légumes, de la volaille, du saucisson, des olives, du thé, du chocolat, du nougat, des viennoiseries, du vin, du champagne, de la bière, du rhum et bien d'autres mets tout aussi appétissants ! La section hôtelière du Sacré Cœur sera présente pour réaliser des démonstrations de cuisine.

*Retrouvez le détail des stands, des démonstrations et des animations sur le site [ville-peronne.fr](http://ville-peronne.fr) !*

## Les 30 ans de l'Historial Il était une fois un château

**Attirant le regard grâce à ses couleurs vives, un nouveau parcours de médiation égaye la Place André Audinot depuis le mois de septembre, ainsi que les abords du château depuis quelques jours.**

Intitulé « Il était une fois un château », ce parcours de médiation innovant et historique se déploie dans l'enceinte du musée mais également dans la ville, avec pour objectif de retracer l'histoire de Péronne et de son château emblématique, du Moyen-Âge avec l'édification de la première tour fortifiée par Philippe Auguste, à l'époque contemporaine, pendant la Grande Guerre, sous l'occupation et jusqu'à la construction de l'Historial en 1992.

Grâce à différents panneaux signalétiques, cartels et QR codes, il permet aux visiteurs du musée d'accéder à de nombreux contenus. Muni d'un smartphone ou d'une tablette, les visiteurs peuvent notamment rencontrer l'âme du château et se laisser conter les mésaventures de ce dernier, juste avant d'entrer dans les salles des gardes permettant quant à elles, de découvrir Péronne et le château, au fil de l'Histoire.

A l'extérieur du musée, le parcours « Il était une fois un château » se décline cette fois sur différents panneaux chronologiques retraçant l'histoire de manière succincte mais bien documentée. Associant documents iconographiques, textes didactiques, jeux et photographies d'archives, ces panneaux tracent un parcours immersif vers l'Historial et contribuent au rayonnement de ce dernier sur son territoire.

**Plus d'informations**

– [www.historial.fr](http://www.historial.fr) - Tel : 03 22 83 14 18

– [info@historial.org](mailto:info@historial.org)



## MARS 2022

### ■ 13 MARS

Théâtre | Les Cachottiers  
15h30, Espace Mac Orlan  
Réservations sur spectacles-peronne.fr  
Renseignements au 03 22 73 31 16

### ■ 15 MARS

Café Citoyens | La Chapelette  
de 18h30 à 20h00, Salle Jean Moulin

### ■ 19 MARS

Commémoration | FNACA  
Commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire  
de la fin de la Guerre d'Algérie  
Mémorial AFN de Péronne

### ■ 19 ET 20 MARS

Salon | Printemps du Terroir  
Espace Mac Orlan  
Renseignements au 03 22 73 31 16

### ■ 20 MARS

Braderie de Printemps  
Renseignements au 03 22 73 31 22

### ■ 20 MARS

Marche De Printemps | Les Marcheurs  
Péronnais  
Dès 9h00, Espace Patrick Dupond  
Renseignements au 03 22 88 22 08  
ou au 06 75 71 31 46

### ■ 22 MARS

Café citoyens | Faubourg de Bretagne  
Dès 9h00, Espace Patrick Dupond  
Renseignements au 03 22 73 31 17  
ou au 06 75 71 31 46

### ■ 27 MARS

Thé dansant | Péronne en Fête  
Dès 14h00, Espace Mac Orlan  
Renseignements et réservations  
au 07 86 31 61 25

## AVRIL 2022

### ■ 02 ET 03 AVRIL :

Salon du livre  
Espace Mac Orlan  
Entrée gratuite, renseignements  
au 03 22 73 31 09

### ■ DU 02 AU 30 AVRIL

Exposition | L'Art Déco  
Musée municipal Alfred Danicourt  
Entrée gratuite, renseignements au 03 22  
73 31 00

### ■ 11 AVRIL

Don du Sang  
de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 –  
Espace Patrick Dupond  
Prendre rendez-vous sur le site de l'EFS.

### ■ 16 AVRIL

26<sup>ème</sup> challenge des mousquetaires  
intermarché | Paraclub de Péronne  
Renseignements auprès du paraclub de  
peronne : paraclubdeperonne@hotmail.fr

### ■ 16 AVRIL

Visite des serres municipales et du pôle  
technique de la ville de Péronne

### ■ 18 AVRIL

Réderie | Société d'horticulture et jardins  
ouvriers  
de 7h à 18h, Mont Saint-Quentin  
Renseignements auprès de la société  
d'horticulture et jardins ouvriers :  
bob80200@hotmail.fr

### ■ 30 AVRIL

Concert | Orchestre de Douai  
20h30, espace Mac Orlan  
Réservations sur spectacles-peronne.fr  
Renseignements au 03 22 73 31 16

## MAI 2022

### ■ 8 MAI

Réderie | Les pêcheurs péronnais  
Parking Intermarché  
Renseignements auprès des pêcheurs  
péronnais :  
delabypatrick@orange.fr

### ■ 8 MAI

Fête du vélo | Les Cyclos Randonneurs  
péronnais  
Espace Patrick Dupond  
Renseignements auprès des cyclo  
randonneurs péronnais : jackycaron80@  
free.fr

### ■ 8 MAI

Épreuve de cyclisme – prix de Péronne |  
VCSV  
Rue Wolfgang Amadeus Mozart  
Réservée aux compétiteurs de fédération  
ufolep, à partir de 13 ans  
Renseignements auprès du VCSV :  
vcsvufolep@gmail.com  
ou au 03 22 84 37 54

### ■ DU 13 MAI AU 30 JUIN

Exposition | Printemps des arts  
Renseignements auprès de la société  
des peintres de péronne : societe-des-  
peintres-de-peronne@orange.fr

### ■ 15 MAI

Carnaval de la ville de péronne  
Renseignements au 03 22 73 31 16

### ■ DU 17 MAI AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

Exposition | Marie Fouré  
Musée municipal Alfred Danicourt  
Renseignements au 03 22 73 31 00

La tenue de ces manifestations est soumise à  
l'évolution de la situation sanitaire

## JUIN 2022

### ■ 4 JUIN

Castle festival  
19h00 - 3h00, Parc des Expositions  
Tarif 10€ (gratuit moins de 14 ans)  
Réservations : 06 74 07 95 54 /  
07 69 39 32 34  
parcexpo.coeurhdf@gmail.com

### ■ 4 JUIN

Ciné-Concert & Musiques de Film |  
Orchestre d'Harmonie  
Espace Mac Orlan.  
Renseignements : ohvp80200@gmail.com

### ■ DU 4 AU 7 JUIN

Exposition | Printemps des arts  
Salle Altena, hôtel de ville  
Renseignements auprès de la société  
des peintres de péronne : societe-des-  
peintres-de-peronne@orange.fr

### ■ 5 JUIN

Réderie | Les pêcheurs péronnais  
Boulevard des anglais  
Renseignements auprès des pêcheurs  
péronnais : delabypatrick@orange.fr

### ■ 13 JUIN

Don du sang  
De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 –  
Espace Patrick Dupond  
Prendre rendez-vous a sur le site de l'EFS

### ■ 17 JUIN

Corrida pedestre

### ■ 17 JUIN

Entraînement | Judo Club de Péronne  
18h00, Gymnase des remparts  
Entraînement avec les parents pour les  
judokas de tous âges.  
Renseignements au 03 22 84 35 83

### ■ 26 JUIN

Randonnée de la Haute Somme | Les  
Cyclos randonneurs péronnais  
Espace Patrick Dupond, Route, VTT &  
marche  
Renseignements auprès des cyclo  
randonneurs péronnais : jackycaron80@free.fr

### ■ 29 JUIN

Concert | Chœur de chambre septentrion  
20h30, Église Saint Jean-Baptiste  
Réservations sur spectacles-peronne.fr  
Renseignements au 03 22 73 31 16

## LA NUMÉRITHÈQUE DE LA SOMME

La crise sanitaire liée à la COVID -19 a creusé encore plus les inégalités face au numérique, dans l'usage et dans l'accès à l'équipement. La création des Numérithèques dans les centres sociaux et espaces de vie sociale de la Somme a permis de déployer une offre d'accès à des équipements informatiques pour les familles allocataires CAF du département. Elle a permis également d'accompagner l'usage de ces outils ainsi que l'accès aux droits en s'appuyant sur les animateurs du numérique des structures.



Les Numérithèques répondent à plusieurs objectifs :

- Aider le public allocataire à s'équiper en matériel informatique ;
- Familiariser le public allocataire au numérique (en particulier les jeunes et les familles) ;
- Favoriser l'accès aux droits.

Dans la Somme, quinze lieux ressources, dont le Centre social de la ville de Péronne se sont positionnés pour mettre en place des Numérithèques. Dix-huit familles de Péronne ont, d'ores et déjà, pu bénéficier d'un équipement comprenant : ordinateur portable, webcam, souris, clé USB et, pour certains, imprimantes. Tous les packages de matériel ont été remis aux familles sur la base d'un prêt annuel.

Nous avons pris comme entrées :

- D'une part, les besoins éducatifs en priorisant les familles dont les enfants participent à l'accompagnement à la scolarité et qui étaient démunis de matériel informatique (8 familles ont bénéficié d'équipement avec cette entrée) ;
- d'autre part, l'accès aux droits et les besoins éducatifs, 10 familles relèvent de ces deux axes.

Nous bénéficions au sein de la structure d'un conseiller numérique. C'est ce dernier qui accompagne les familles tant du point de vue appropriation du matériel et découverte des logiciels, que de l'éventuelle petite maintenance. Les remises du matériel aux familles se sont déroulées de manière collective, en présence d'élus, en deux fois : début décembre et lors d'un temps fort parentalité.

## Les ados du numérique

**Un Club d'Ados du Numérique ouvre ses portes à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin. Il permettra aux ados, âgés de 12 à 17 ans, de lier jeu et apprentissage autour du numérique et de la robotique.**

Vous pourrez, notamment, créer des jeux-vidéos, manipuler des logiciels tels que PowerPoint, Excel et Word et concevoir des outils robotisés pour créer des Escapes Games. Nous allons aussi, avec ce dispositif, susciter l'entraide entre les jeunes, en développant leur confiance en eux, leur travail en équipe et leur aisance à communiquer.

Le club est ouvert tous les mercredis, de 14h à 17h, à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin et durant les vacances scolaires, tous les lundis, mercredis et vendredis, de 14h à 17h. Renseignements et inscriptions au 03.22.84.75.10.

## La boussole des jeunes

### Qu'est-ce que la boussole des jeunes ?

La Boussole des jeunes est un service numérique développé par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale qui propose un accès simplifié à des offres de services pour les jeunes. Avec la Boussole, le jeune choisit lui-même parmi ces offres de services individualisées celles qui présentent le plus d'intérêt pour lui au moment de sa consultation et peut alors demander à être contacté directement par le professionnel auteur de l'offre dans un délai garanti.

Grâce à la Boussole des jeunes, les 16-30 ans sont mieux informés sur les offres de service et dispositifs, susceptibles d'améliorer leur situation ou/et d'éclairer leurs parcours. La Boussole des jeunes s'entend être et rester dans la durée un outil fiable, efficace et adapté à la recherche d'information effectuée par les jeunes.

### Les missions de la boussole des jeunes ?

- Permettre aux jeunes l'accès rapide à une information claire et personnalisée.
- Mettre en relation les jeunes et les professionnels, issus de leur territoire en mesure de répondre de façon pertinente à leur questionnement.
- Animer des réseaux territorialisés de professionnels en vue d'une optimisation des offres de services qu'ils proposent.

Ces missions se déclinent en six objectifs de la manière suivante :

- S'assurer que les jeunes aient accès à l'information qu'ils cherchent via un retour garanti du professionnel par téléphone ou par mail dans un délai aussi court que possible (entre 4 et 7 jours).
- Simplifier la mobilisation des offres de services locales, départementales, régionales,

nationales et européennes pour le jeune.

- Rendre les jeunes plus autonomes et plus éclairés dans leur recherche de solution grâce à une appropriation instantanée de l'outil.

- Toucher ceux qui ne viennent pas dans les structures, pourtant dédiées à leur accueil, pour un accompagnement personnalisé.

- Animer, dynamiser et mettre en synergie les réseaux de professionnels qui produisent les offres.

- Garantir la qualité et la faisabilité de l'outil par de régulières mises à jour.

### La boussole des jeunes, comment ça marche ?

L'outil Boussole des jeunes est simple et intuitif : le jeune se connecte à l'adresse [ww.boussole.jeunes.gouv.fr](http://ww.boussole.jeunes.gouv.fr) et renseigne son lieu de résidence. Il indique ensuite le thème correspondant à sa recherche du moment et répond à un bref questionnaire. En moins de 3 minutes, la Boussole recueille son profil, sa situation ainsi que les composantes de sa demande et propose une liste d'offres de service territorialisées, individualisées et facilement mobilisables. Le jeune peut alors choisir l'offre de service qui lui convient et laisser ses coordonnées de téléphone portable ou son mail afin d'être recontacté par l'organisme auteur de l'offre et pourra en apprendre davantage sur ses compétences. Grâce à cette mise en relation directe, le professionnel ayant récupéré les coordonnées du jeune lui propose un entretien téléphonique ou physique ou simplement lui envoie les informations dont il a besoin et ce, dans le délai court garanti.

Renseignements :

**Christophe GOUJET**  
03 22 84 75 10

## LE CCAS ET L'AIDE AUX FAMILLES



**Le Centre Communal d'Action Sociale constitue un dispositif de proximité à l'écoute et à la disposition de chacun. Il renforce ses efforts en matière d'aide aux familles, l'assistance aux personnes âgées et de lutte contre l'exclusion... Le C.C.A.S n'intervient que sur la Ville de Péronne.**

### L'aide aux démarches administratives

Les familles rencontrant des difficultés dans leurs relations avec les divers organismes publics ou privés peuvent solliciter aide et conseil auprès du CCAS. Le CCAS suivra l'avancement d'un dossier et interviendra le cas échéant auprès de l'organisme concerné.

### Accompagnement en matière de logement

Les familles rencontrant des difficultés en matière de logement peuvent venir au CCAS afin d'être guidées et orientées dans la recherche d'une solution. Dans certains cas, il s'agira d'une orientation vers une structure proposant un hébergement temporaire (SIAO/115). Dans d'autres cas, le CCAS accompagnera l'usager dans le montage d'un dossier de demande de logement social qui sera ensuite enregistré en mairie. Dans ce cas, le CCAS suivra l'avancement du dossier et interviendra le cas échéant auprès du bailleur. Le CCAS peut parfois aussi mettre le demandeur en relation avec un propriétaire privé.

Des logements d'urgence peuvent accueillir des personnes en rupture d'hébergement sous certaines conditions. L'accueil est réglementé (règlement intérieur contrat d'hébergement). Seul un élu ou le CCAS peut orienter une personne vers ce logement et définir la durée d'hébergement. Une évaluation est réalisée en amont de l'entrée dans les lieux afin d'évoquer les démarches réalisées en termes de logement. Cela ne remplace pas les démarches auprès du 115 service de l'urgence sociale pour une mise à l'abri.

### Aides ponctuelles aux personnes en difficulté

Les personnes souhaitant bénéficier d'aides ponctuelles peuvent se rendre au CCAS, sur rendez-vous en se munissant de leurs justificatifs de ressources et de dépenses. Un dossier est alors constitué en vue de l'attribution éventuelle d'une aide financière et/ou alimentaire. L'aide accordée est variable selon la situation financière de la famille, dans les cas les plus difficiles, une aide peut être accordée sans délai.

Le CCAS permet à des familles, sous conditions de ressources et de situation, d'accéder à des tickets de cantine à prix réduit. Pour en bénéficier, il est nécessaire de constituer un dossier auprès du CCAS, qui sera présenté en conseil d'administration. Si le dossier reçoit un avis favorable, le tarif s'applique pour une période qui sera définie par la commission. Cette aide s'adresse aux familles dont les enfants sont scolarisés en classes de maternelle et de primaire, domiciliés sur la commune de Péronne depuis un an au moins.

## Les paniers solidaires



Le Centre social, en partenariat avec le C.C.A.S., participe depuis septembre au dispositif «Paniers Solidaires», financé par la C.A.F. et la M.S.A. Cette opération a pour objectif de soutenir la profession agricole dans l'écoulement de produits locaux de saison et permettre aux familles en difficulté de bénéficier de paniers de fruits et légumes frais ainsi qu'un accompagnement dans le cadre de l'éducation au bien manger et des ateliers de soutien à la parentalité.

Ces paniers permettent à des familles d'accéder à des produits frais et de qualité (légumes, fruits, pâtes, yaourts, œufs...) issus de productions locales. Cette opération peut vous permettre également de trouver l'inspiration à de nouvelles pratiques culinaires et de pouvoir rencontrer les producteurs locaux à proximité de votre domicile.

D'une valeur de 20€ à 30€, le panier vous est proposé à 5€, tous les 15 jours au Centre social de la Ville de Péronne. Le succès est au rendez-vous de ce nouveau dispositif puisque, pour les dix premières séances, pas moins de 135 paniers ont été, ainsi, distribués aux familles.

**Pour être éligible, les familles doivent remplir différents critères. Vous souhaitez participer à cette opération ? Prenez contact auprès de votre assistante sociale : auprès de Pauline au CCAS au 03 22 73 31 23 ou auprès de Séverine au Centre social au 03 22 84 75 10.**

## Une nouvelle psychologue clinicienne à Péronne



Psychologue clinicienne diplômée de l'université de Rennes 2, Chloé Dhuy est titulaire d'un master en psychopathologie clinique et psychanalytique. Elle a ouvert son cabinet au 15 rue Beaubois. Chloé Dhuy réalise des séances individuelles pour les enfants, adolescents et adultes mais elle propose également des consultations familiales et de couple.

# RÉTROSPECTIVE

Récompense du projet de la route d'Artagnan



Visites scolaires de l'exposition Cicatrices de Guerre

Forum Santé



Représentation de la pièce « Médecin Malgré Lui » dans le cadre de la semaine santé



Inauguration du Village de Noël par l'école de musique



Visite du Père Noël dans les écoles



Mise à disposition de matériel informatique dans le cadre du dispositif numérithèque de la Somme



Marché des associations



▲ Distribution du colis dans les maisons de retraite

Remise des récompenses du concours du pull de Noël ▶



◀ Distribution du colis des aînés à l'Espace Mac Orlan



◀ Booder is back à l'Espace Mac Orlan

▼ Cérémonie de remise des médailles du travail



▶ Accueil des nouveaux Péronnais



◀ Présentation du dispositif FISAC auprès des commerçants

▶ Ouverture de l'exposition Edouard Dacheux par lui-même



◀ Vernissage de l'exposition Edouard Dacheux par lui-même



▶ Reunion de préparation du carnaval avec les associations



▲ Cafe-citoyen dans le quartier de Halles - Quinconce - Sainte-Radegonde

## LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

**Dans les communes de 3500 et plus, le maire présente au conseil municipal dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés et la gestion de la dette.**

La présentation de ce rapport d'orientation budgétaire et le débat qu'il doit susciter constituent une étape essentielle de la procédure budgétaire de la collectivité. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative de l'assemblée délibérante en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Ce rapport donne lieu à un débat au sein du conseil municipal ; il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Dans ce rapport 3 axes sont abordés :

1. La conjoncture générale, tant sur le plan économique, financier et législatif,
2. L'analyse rétrospective de 2013 à 2020.
3. Les orientations du budget de l'année 2022, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement.

En section d'investissement, nous maintiendrons les projets de rénovation des toitures des écoles de la Chapelette pour un montant de 85 295 € HT et la rénovation de la charpente et la toiture de l'école du Centre pour un montant de 315 271€ HT

pour lesquelles les marchés ont été notifiés ainsi que la continuité du programme établi pour le moulin DAMAY. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de nos financeurs.

Pour les autres projets, ils seront discutés lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui aura lieu lors d'un conseil municipal dans le courant du 1<sup>er</sup> Trimestre 2022.

En section de fonctionnement, nous maintiendrons le cap par l'optimisation des dépenses et une veille continue sur nos recettes.

Malgré la construction difficile du budget 2021, nous avons réussi à retrouver un équilibre qui nous permettra, si la situation sanitaire nous le permet, non seulement d'entretenir nos écoles et notre patrimoine, mais également de continuer de programmer des animations et des spectacles sur toute l'année, de revitaliser notre centre bourg et de développer le commerce local afin de retrouver Péronne la ville où il fait bon vivre...

## Point sur l'expérimentation pour la certification des comptes

**En 2015, la ville de Péronne a déposé un dossier de candidature pour l'expérimentation de la certification des comptes, en application de l'article 110 de la loi NOTRE, du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République.**

A travers la démarche de certification de ses comptes, elle entend sécuriser le fonctionnement de son administration d'un point de vue comptable et budgétaire.

Un Arrêté ministériel indique que la collectivité a été retenue pour participer à l'expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements. 25 collectivités ont intégré l'expérimentation par arrêté interministériel du 10 novembre 2016.

Au titre de l'exercice 2020, 23 collectivités ont mené l'exercice à son terme.

L'exercice 2020 constitue le premier exercice pour lequel les états financiers de la collectivité (bilan, compte de résultat et annexe) sont soumis à l'appréciation des Commissaires aux Comptes.

Cette phase se déroule sur 3 exercices et fait suite à une première phase d'accompagnement par la Cour des comptes et les juridictions financières (« diagnostics globaux d'entrée » et

« audits ciblés - 2017-2020 »). - Le présent bilan est établi à partir des retours aux questionnaires adressés en juin 2021 aux comptables concernés ; il est également nourri des échanges régulièrement menés avec les partenaires extérieurs (Cour des comptes, Compagnie nationale des commissaires aux comptes, associations d'élus).

Une méthodologie de travail est mise en place avec la création de fiches de procédure sur la chaîne des dépenses, des recettes, une cartographie des risques, une cartographie des processus..., toutes ces procédures indispensables pour mettre en place le contrôle interne.

Une mise à jour de l'actif a également été entreprise, cette recommandation représente un travail faramineux mais nécessaire pour une lecture transparente des hauts de bilans de la collectivité.

Le travail effectué au quotidien par le service comptabilité laisse entrevoir une certification probable avec réserves pour l'exercice 2021.

PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



M. MAES Gautier  
Maire de Péronne

LES ADJOINTS



**LECOCQ Marie Ange**  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
• Revitalisation du Centre-Ville et Habitat  
• Permanence le jeudi de 18h00 à 19h00\*



**CONTU Bruno**  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
• Finances  
• Permanence le lundi de 18h00 à 19h00\*



**MENAGER Marie-Dominique**  
7<sup>ème</sup> Adjointe  
• Affaires sociales  
• Permanence le jeudi de 17h00 à 18h00\*

**THOMAS Bruno**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
• Sécurité environnement



et

**LEMAIRE Laurence**  
5<sup>ème</sup> Adjointe  
• Affaires scolaires, petite enfance et santé  
• Permanence le mardi de 18h00 à 19h00\*



**BELMANT Wilfried**  
8<sup>ème</sup> Adjoint  
• Communication  
• Permanence le samedi de 9h00 à 10h00\*



**BEAUGRAND Céline**  
3<sup>ème</sup> Adjointe  
• Travaux, urbanisme et marchés publics



**PONCHON Philippe**  
6<sup>ème</sup> Adjoint  
• Culture  
• Permanence le samedi de 10h00 à 11h00\*

\*Toutes les permanences et rencontres avec vos élus se font sur rendez-vous au 03 22 73 31 00

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**YGOUF Cindy**  
Conseillère municipale déléguée  
• Sports



**GUIDON Claudette**  
Conseillère municipale déléguée  
• Patrimoine  
• Permanence le mardi de 11h00 à 12h00\*



**PEREZ Isaac**  
Conseiller municipal délégué  
• Commerces, entreprises et développement économique  
• Permanence le lundi de 14h30 à 15h30\*

**DREVELLE Michel**  
Conseiller municipal délégué  
• Association et démocratie participative  
• Permanence le lundi de 15h30 à 18h00\*



**BARBIER Pierre**  
Conseiller municipal délégué  
• Tourisme et jumelage



**VELU Sylvain**  
Conseiller municipal délégué  
• Sécurité routière et travaux d'aménagement  
• Permanence le mardi de 10h00 à 11h00\*



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

**ZANINI Patricia**  
Conseillère Municipale

**MARTEL Delphine**  
Conseillère Municipale

**RICHARD Martine**  
Conseillère Municipale

**CARETTE Fabrice**  
Conseiller Municipal

**BUSIGNIES Juliette**  
Conseillère Municipale

**SAVREUX Thierry**  
Conseiller Municipal

**KUMM Valérie**  
Conseillère Municipale

**DEPTA Jérôme**  
Conseiller Municipal

**BAUCHART Annie**  
Conseillère Municipale

**HAUDIQUET Dany**  
Conseiller Municipal

**MAJOREL Sylvie**  
Conseillère Municipale

**DHEYGERS Thérèse**  
Conseillère Municipale

**TRICOT Dany**  
Conseillère Municipale

**VARLET Philippe**  
Conseiller Municipal

## MAJORITÉ

**Chers Péronnais, chères Péronnaises, chers amis,**

L'hiver se dissipe peu à peu pour laisser place au printemps avec son lot de fleurs, de soleil et de renouveau. Car du renouveau il y en a à Péronne ! Non seulement le développement économique et commercial poursuit sa dynamique positive mais la culture et les animations vont pouvoir désormais connaître leur plein épanouissement.

Le Printemps du Terroir va inaugurer la saison, suivi par une actualité cycliste riche au mois de mai avec à la fois les 4 Jours de Dunkerque et le Paris-Roubaix Espoir. Le mois de mai verra également le retour du carnaval de Péronne ! Tout cela sans compter les nombreux spectacles de Mac Orlan avec la venue de Thierry Beccaro et Didier Gustin entre autres et l'Historial qui prépare une riche programmation pour fêter ses 30 ans.

Le printemps c'est aussi l'occasion de faire le point sur l'environnement. La ville a replanté des arbres au trou Baudelot comme elle s'y était engagée l'an dernier. Nous travaillons également au développement des mobilités douces en partenariat avec la région.

Enfin, grâce à la situation sanitaire plus favorable les activités pour les aînés vont pouvoir reprendre avec des thés dansants, des spectacles et des moments de convivialité.

Plus que jamais vos élus se battent pour vous au quotidien avec l'espoir de vous offrir une ville dynamique où il fait bon vivre.

**Gautier Maes, Maire de Péronne et les élus  
de la majorité municipale.**

## LES GROUPES D'OPPOSITION

La S.A.I.P. a été créée en 1959 afin de permettre à la ville de Péronne de répondre aux besoins des Péronnais sur de l'habitat à loyer modéré.

Elle gère actuellement 347 logements, emploie 10 salariés, intervient rapidement auprès de ses locataires (et sans frais supplémentaires), rénove et isole ses bâtiments sans augmentation de charges locatives depuis plus de 10 ans. Elle permet aussi à la Ville d'investir dans d'autres domaines, comme ce fut le cas en 2012 pour l'auberge des Remparts ou en 2014 pour le Pôle médical.

Même si le projet de la Résidence du Château a un peu traîné et fait couler beaucoup d'encre (une fin heureuse devrait voir rapidement le voir), la S.A.I.P. est indissociable de la Ville de Péronne et sa proximité auprès des locataires en fait incontestablement sa force par rapport aux autres bailleurs sociaux, tels la S.I.P., l'A.M.S.O.M. ou Clésence.

Alors pourquoi le Maire veut-il la vendre?

Pour venir combler des achats ou des projets hasardeux très coûteux pour la Ville?

Vendre la S.A.I.P. serait une énorme privation pour la Ville d'une entité indispensable dans le développement immobilier mais surtout, la perte d'un service de proximité et un désastre financier pour les locataires!

**Annie Bauchart,**  
Conseillère municipale  
Membre du Conseil d'administration de la S.A.I.P.

**Chère Péronnaise, cher Péronnais,**

De la poudre aux yeux ! Le Maire et sa majorité font croire qu'en quelques mois ils ont changé Péronne...

Mais Péronne est sale ! Les animations proposées sont une pâle copie de ce que nous faisons, pas de plage pour les petits Péronnais l'été dernier, alors qu'ils disaient « Nous ferons autrement! ». Et nos aînés qui attendent toujours une compensation pour les deux repas annuels annulés !

Financièrement, après un premier budget retoqué par la Cour des Comptes, nous nous attendons à voir les postes de fonctionnement augmenter et la dette que nous avons réduite aussi!

En ce qui concerne l'attractivité économique soudaine de la Ville, nous nous sommes battus pour le Canal Seine Nord Europe alors que la liste socialiste de l'époque n'y croyait pas! Rappelez-vous que le Maire actuel en était membre !

Nous nous réjouissons que notre action d'hier porte aujourd'hui ses fruits et nous souhaitons une excellente année 2022 aux Péronnaises et Péronnais.

**Philippe Varlet, pour la liste, Dany Tricot, Th r se Dheygers**

# Norauto

4 rue de Rome - CC Intermarché - 80200 PÉRONNE - Tél. 03 22 84 16 43 - Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00

Dépannage **GREG ELEC**  
Multi service  
Electricité Générale

☎ 06 31 17 47 92 • greg80200@hotmail.fr

13 rue du 8 Mai 1945 - 80200 PÉRONNE



Nicolas PINTO  
**06 37 18 55 28**



51<sup>bis</sup> rue Georges Clemenceau - 80200 Péronne

**03 22 83 20 61**  
pinto80@orange.fr



Lundi au vendredi de 9h à 18h30  
Samedi de 9h à 17h

**MIDAS  
PERONNE**

15, Rue de Lisbonne - 80200 PERONNE

**03 22 84 72 60 - www.midas.fr**

ÉTABLISSEMENT DE NETTOYAGE & TRAITEMENT PICARD

Devis **GRATUITS**

TRAITEMENT-TOIT-CHARPENTE

Entreprise **DUPRAZ**

NETTOYAGE TOITURES  
FAÇADES TERRASSES  
TRAITEMENT CHARPENTE  
Diagnostic & devis gratuits

A partir de : **1€/m<sup>2</sup> TTC** de surface traitée

A partir de : **12€/m<sup>2</sup> TTC** de surface traitée

Enlèvement des nids de  
**FRELONS, GUÊPES, BOURBONS...**  
Sauvegarde des essaims d'ABEILLES  
pour déplacement en ruche d'apiculture



Inscrit en préfecture  
sur la liste des professionnels  
autorisés à détruire les  
nids de frelons asiatiques

Basé à PERONNE,  
déplacement dans  
toute la Picardie



Partenaire de l'Amicale  
des Sapeurs-Pompiers,  
des JSP et du club de foot  
des SP de la somme

☎ **03 22 84 12 58 • 06 10 70 41 92**

12 rue du Quinconce - 80200 PERONNE

DÉVELOPPEZ VOTRE SITE INTERNET AVEC

**WE ROCKET**

*Créateur de site internet*

Nos astronautes vous accompagnent de la conception à la mise en ligne de votre site internet en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs.



**04 75 51 88 40**

info@werocket.fr

www.werocket.fr

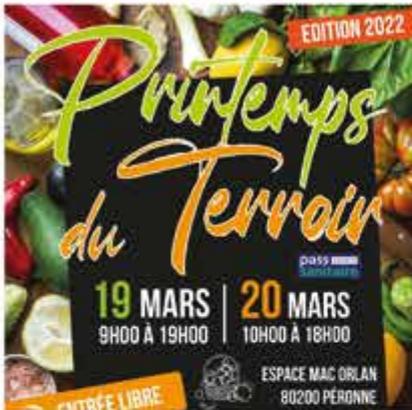
Incubé chez AF Communication



# DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DES ANIMATIONS !

## VILLE DE PÉRONNE

19 & 20 MARS SALON



**PRINTEMPS DU TERROIR**  
ESPACE MAC ORLAN - GRATUIT

20 MARS BRADERIE



**BRADERIE DE PRINTEMPS**  
CENTRE-VILLE - GRATUIT

2 & 3 AVRIL SALON



**SALON DU LIVRE**  
ESPACE MAC ORLAN - GRATUIT

30 AVRIL CONCERT



**ORCHESTRE DE DOUAI**  
ESPACE MAC ORLAN - 20H30

5 MAI SPORT



**4 JOURS DE DUNKERQUE**  
PLACE ANDRÉ AUDINOT - DÈS 9H30

13 MAI CONCERT



**ZIC ZAZOU**  
ESPACE MAC ORLAN - 20H30

15 MAI ANIMATION



**CARNAVAL DE LA VILLE**  
CENTRE-VILLE - GRATUIT

29 JUIN CONCERT



**CHOEUR SEPTENTRION**  
ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE - 20H30

### RENSEIGNEMENTS & BILLETTERIE

#### SERVICE SPECTACLE

HÔTEL DE VILLE, PLACE LOUIS DAUDRÉ - 80200 PÉRONNE  
DU LUNDI AU VENDREDI | 8H30 - 12H00 / 14H00 - 17H00  
03.22.73.31.16

#### BILLETTERIE

HÔTEL DE VILLE, PLACE LOUIS DAUDRÉ  
80200 PÉRONNE  
DU LUNDI AU VENDREDI  
8H30 - 12H00 / 14H00 - 17H00

EN LIGNE : [SPECTACLES-PERONNE.FR](http://SPECTACLES-PERONNE.FR)